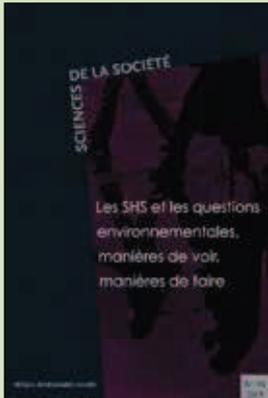


Au fil des revues



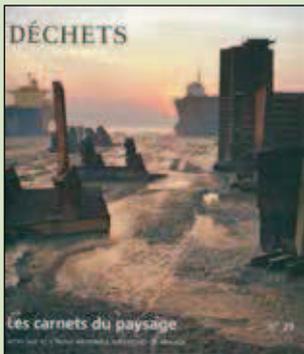
Sciences de la société, n°96, 2015, 21 €.

Sciences humaines et environnement

Comment aborder les questions écologiques du point de vue du sociologue ou du géographe ? Les coordinateurs du riche dossier de la revue *Sciences de la société*, les géographes Philippe Beringuier, Frédérique Blot et Anne-Rivière-Honegger, soulignent « la responsabilité du chercheur ». Plus concrètement et de manière plus ambiguë, ils appellent leurs collègues à « un positionnement assumé et critique » face à des

sujets qui emportent facilement l'opinion disent-ils. On aurait envie de poser plus franchement la question : les chercheurs en sciences humaines doivent-ils prendre position ou rester neutres – mais est-il possible d'être neutres ? La diversité des sujets abordés montre aussi la diversité des approches possibles. Une première étude sociologique sur la genèse du Parc national des Calanques, l'un des dix parcs nationaux français, ne consacre ainsi pas une seule ligne à l'intérêt écologique du site ! Inversement,

une étude sociologique sur les résidus médicamenteux accorde une large place à la réalité objective de la pollution et des mécanismes en jeu : l'objet de l'étude « dicte sa loi », écrivent Geoffrey Carrere et Denis Salles, qui plaident pour une approche holistique. Les onze articles du dossier abordent de nombreux sujets (montagne, faune sauvage et sport, l'eau, l'agriculture le changement climatique...) et même l'analyse des représentations du monde sous forme de dessins (p. 47-67).



Les Carnets du paysage, n°29, avril 2016, 27 €.

Paysages

Les Carnets du paysage, publication de L'École nationale supérieure du paysage consacrent leur livraison de printemps au sujet des paysages générés par les déchets. Les sociétés ont toujours produit des déchets, écrivent Bernadette Lizet et Gilles A. Tiberghien dans leur éditorial, mais les déchets d'aujourd'hui diffèrent de ceux d'hier par la masse produite et par leur caractère non recyclable. Un paysage de déchets, « c'est la zone ». Savez-vous d'où vient cette expression ? Gilles A. Tiberghien, professeur à la Sorbonne, rappelle qu'elle désigne un espace vide et non constructible qui s'étendait

autour de Paris devant l'enceinte fortifiée édifée par Thiers en 1844. Cette zone a par la suite été occupée par les « zoniers », des marginaux survivant dans des habitats précaires et insalubres, des chiffonniers, des ferrailleurs vivant du recyclage et de la revente des détritrus. L'article est illustré d'impressionnantes photos tirées de l'album *Les Zoniers* paru en 1913 réalisées par Eugène Atget (1857-1927).

Un article d'Isabel Claus fait le point sur un phénomène nouveau, sur une « zone » contemporaine que sont les friches commerciales. Aujourd'hui en France, de nombreuses aires de stockage ou d'établissements commerciaux

sont inutilisées et se dégradent. Encouragées par une politique fiscale avantageuse, les zones périphériques se sont surdéveloppées. Isabel Claus note que la France tend à des « formats commerciaux proches de ceux des Etats-Unis, concentrés sous forme de pôles éloignés des centre-ville ». En France 62 % du chiffre d'affaires du commerce est réalisé en périphérie des villes. Or ces grands centres commerciaux souffrent à leur tour de la concurrence de l'achat en ligne. Selon l'auteur, 40 millions de mètres carrés de surface pourraient devenir obsolètes d'ici 2020, soit le quart du parc.



Les dossiers d'Alternatives économiques, n°6, mai 2016, 9,50 €.

Reinventer la monnaie

Connaissez-vous le sol-violette, la roue, l'eusko, la gonette ? Ce sont des monnaies complémentaires : pour renforcer le lien social, renforcer la consommation locale, refuser la spéculation, argumente le hors-série de la revue *Alternatives économiques*. Jérôme Blanc, professeur à l'université de Lyon, rappelle qu'il existe plusieurs types de monnaies dites citoyennes. La pionnière, avec les SEL (Système d'échange local) est apparue en France en 1994, il s'agit de circuits d'échange entre particuliers.

Un deuxième type est la Banque de temps ou « Accorderie » qui pratique l'échange des services, non monnayable, avec comme principe une heure d'un service fourni est égale à une autre heure quelle que soit nature du service en question : réparations, déménagement, cours, ménage, restauration... La France en compte une vingtaine en France, soutenue par les collectivités locales. Elles sont surtout un outil d'insertion de personnes en situation de précarité. Le troisième type de monnaies locales sont de véritables monnaies, convertibles en euro,

soit une trentaine de monnaies en France. Elles comptent 8 500 usagers, 2 000 prestataires et une masse monétaire en circulation d'environ 500 000 (p. 73) : l'expérience est encore modeste. La clef de la réussite est la mobilisation de la population et l'aide des collectivités car souvent le bénévolat ne suffit pas pour lancer et soutenir la monnaie locale. « Il faut des permanents et des salariés » selon Christophe Fournel, auteur du rapport « D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité » remis au gouvernement en 2015.